

Le Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports

Officiellement créé par arrêté du 19 avril 2007, le Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports est né de l'idée que la prise en compte de l'histoire sert non seulement l'intérêt de la connaissance, mais aussi celui de la transmission d'une culture professionnelle. C'est donc à la fois la volonté d'établir une connaissance historique originale et le besoin de fournir des repères aux jeunes générations de fonctionnaires qui ont conduit à sa création.

Les principales missions du Comité d'histoire sont les suivantes :

- rassembler, faire connaître et favoriser la conservation des travaux existants et en cours sur l'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports ;
- susciter des recherches, études, travaux bibliographiques et guides de sources, soutenir leur publication et assurer leur promotion ;
- organiser les manifestations destinées à mieux faire connaître l'histoire de ces ministères.

Depuis la réunion plénière, tenue le 23 novembre 2011, le Comité d'histoire a organisé, le 21 novembre 2012, une journée d'études sous le titre *La neige pour tous... pourquoi, comment ? Des jeux de Chamonix (1924) aux Jeux d'Albertville (1994)*. Il prépare actuellement une journée d'études intitulée (provisoirement) *Consulter les jeunes ou consulter la jeunesse ?*

En outre, et en collaboration avec un groupe d'historiens, il prépare un ouvrage d'histoire mettant en valeur la contribution du sport à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au XX^e siècle. Avec un autre groupe, composé d'historiens et d'IGJS, un travail a été engagé pour constituer un dictionnaire historique de l'inspection générale de la jeunesse et des sports.

Le comité envisage également de rééditer l'ouvrage *La politique du sport et de l'éducation physique pendant l'occupation*, réalisé à la demande Marie-George Buffet en 2002 et tiré en un nombre limité d'exemplaires.

Cette journée d'études bénéficie du soutien de AXA

LIEU DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES

UFR STAPS (amphithéâtre)
1 rue Lacretelle • 75015 Paris
Métro : Porte de Versailles (ligne 1) • Tram : T2 et T3

Contact

Jean-François CHARLET
jean-francois.charlet@sg.social.gouv.fr
01 44 38 34 18



<http://sports.gouv.fr/organisation/reperes-histoire/>

La gestion du risque dans le sport

1962-2012



Jeudi 3 avril 2014
(9h > 17h)

La gestion du risque dans le sport

1962-2012

À partir de la seconde moitié du vingtième siècle, les interventions de l'État dans le sport se multiplient, que ce soit à travers l'obligation de fournir un certificat médical pour la pratique compétitive, la mise en place des formations et certifications professionnelles, la déclinaison de normes rigoureuses d'équipement... Les arrêtés Herzog (1962) instaurent, eux, l'assurance sportive obligatoire. L'intérêt de l'État s'est donc déjà manifesté bien en amont ; la question de la sécurité, et celle conjointe du risque dans le sport dans un contexte de forte massification des pratiquants, apparaissent comme l'un des puissants moteurs de l'intervention étatique dans les années 1960.



Au carrefour de spécialités aussi variées que le champ éducatif, juridique, ou socio-économique, le risque dans le sport met en lumière la cohabitation paradoxale des notions de responsabilisation et de réglementation.

Les processus observés tendent à montrer la délégation de responsabilité de l'État vers les fédérations sportives : le risque est alors perçu comme le dommage potentiel encouru. Les cas de jurisprudence, qui n'en finissent pas de faire évoluer la notion de responsabilité entraînent le renforcement des cadres structurant la pratique.

Devant l'augmentation des préjudices subis dans les activités, la double réglementation fédérale et étatique réduit bientôt toute forme d'improvisation, et semble engager la notion de risque sur le seul versant du dommage et de sa réparation, le privant ainsi d'exercer une fonction pédagogique pourtant essentielle. Les apprentissages dans les APS ne consistent-ils pas à concilier la prise de risque et la maîtrise du geste pour conduire vers l'autonomie, et pour certains, vers la performance ?

Ces formes d'autorité ne conduisent-elles pas incidemment au développement d'initiatives spontanées, marginales, désinstitutionnalisées, voire anarchiques ? Les jeunes doivent-ils s'éprouver pour grandir en se confrontant au risque ? L'exacerbation de la judiciarisation n'entraîne-t-elle pas *de facto* le recul des comportements responsables ?

À travers les approches des différents spécialistes, puis d'une table ronde, il s'agira de voir combien les processus engagés depuis un demi-siècle, tentant de juguler l'alternative permission/interdiction, permettraient de comprendre les comportements nouveaux dans le vaste champ du sport.

COMITÉ DE PILOTAGE

Denise Barriolade, Jean-François Charlet, Pierre François, François Mama, Annie Lambert-Milon, Richard Monnereau, Laurence Munoz, Pierre Parlebas, Jean-Pierre Vial

Programme

9h ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 Accueil de **Bertrand During**, directeur de l'UFR/STAPS – Paris Descartes

9h45 Intervention de **Pierre François**, inspecteur général de la jeunesse et des sports honoraire, membre du comité d'histoire
Rôle et action du comité d'histoire

■ **Modératrice de la matinée : Laurence Munoz**, maître de conférences
– Université du Littoral Côte d'Opale

10h > 10h45 **Laurence Munoz**
La tentation du risque zéro

10h45 > 11h30 **Pierre Parlebas**, professeur émérite – Laboratoire TEC (techniques et enjeux du corps)
– Université Paris Descartes
Le risque au service de l'éducation

11h30 > 12h15 **Jean-Pierre Vial**, inspecteur de la jeunesse et des sports
– DRJSCS Pays de la Loire, docteur en droit
Le législateur et le juge face au risque dans le sport

12h30 DÉJEUNER

■ **Modérateur de l'après-midi : Richard Monnereau**, président du comité d'histoire, inspecteur général de la jeunesse et des sports

14h15 **François Mama**, responsable du département FSACER, Fédérations sportives
– AXA Campus – Enseignes & Réseaux
Couvrir le risque sportif dans une société qui évolue

15h Table ronde : **responsabilisation versus réglementation**
animée par **Richard Monnereau**, avec :

- **Fabien Wille**, professeur des universités, Lille 1
- **Pierre You**, président de la fédération française de montagne et escalade
- **Luc Collard**, professeur des universités, Paris Descartes

Débat sur l'ensemble des interventions de la journée

17h CLÔTURE